



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 02 octobre 2023, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire Sylvain Cormier préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Sylvain Cormier	maire	
Monsieur Éric Provencher	conseiller	siège 1
Monsieur Douglas Beard	conseiller	siège 2
Monsieur Simon Lauzière	conseiller	siège 3
Madame Marie Gauvin	conseillère	siège 4
Monsieur Mario Lemire	conseiller	siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen	conseiller	siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 20 H 03

- M. le maire remet à M. Douglas Beard un méritas qu'il a reçu lors du congrès de la FQM pour ses 40 ans d'engagement municipal.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

182-10-2023

L'ordre du jour, préparé par le directeur général et greffier-trésorier, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption.

Sur proposition de Mme Marie Gauvin, appuyée par M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

3. PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

183-10-2023

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey tenue le 05 septembre 2023 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, celui-ci est soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Marie Gauvin, appuyée par M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le greffier-trésorier soit dispensé de donner lecture du procès-verbal et que celui-ci soit approuvé tel que soumis.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Le conseiller M. Jean-François De Plaen mentionne qu'une consultation publique devra avoir lieu concernant le point 10.1 avant d'engager des sommes pour le projet.

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

4.1 Correspondance reçue de la Légion canadienne pour inviter le maire à déposer une couronne de fleurs au nom de la municipalité le 11 novembre prochain au parc St-Frédéric.

4.2 Lettre reçue pour une offre de service du S.I.U.C.Q au coût de 1,28 \$ par citoyen

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

184-10-2023

5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2023

Comptes à payer 44 246,35 \$

ATTENDU que les élus ont étudié attentivement les détails des dépenses et transmis les questions au directeur général avant le vendredi précédant la séance et que ce dernier a répondu à leurs questions de façon satisfaisante;

En conséquence,

Il est proposé par Mario Lemire, appuyé par Douglas Beard,

Il est résolu,

QUE le rapport détaillé des dépenses pour le mois de septembre 2023, soumis par le directeur général et greffier-trésorier, soit accepté tel que présenté et qu'il soit autorisé à payer lesdites dépenses.

185-10-2023

5.2 FONDATION DU CÉGEP DE DRUMMONDVILLE – BOURSES D'ÉTUDES

Considérant qu'à chaque année le Cégep de Drummondville demande aux municipalités de la MRC de Drummond un don de 350 \$, afin de remettre une bourse à un/une étudiant(e) qui s'est démarqué(e) par sa persévérance scolaire et qui répond aux critères de réussite du collège;

Considérant que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey souhaite à nouveau participer à cette initiative;

Il est proposé par M. Éric Provencher

Appuyé par M. Jean-François De Plaen

Résolu à l'unanimité des conseillers présents,

Que les membres du Conseil attribuent une somme de 700 \$ à la Fondation du Cégep de Drummondville pour 2 bourses, afin que ses bourses soient remises à un(e) étudiante(e) de notre municipalité, choisies par la Fondation du Cégep et basées sur la persévérance scolaire et les critères de réussite du collège. Les bourses seront remises le jeudi 2 novembre 2023.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

186-10-2023

5.3 DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS RÉGION ET RURALITÉ – MRC ILLUMINATION DES ESPACES PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite soumettre une demande d'aide financière pour le projet d'illumination des espaces publics dans le Fonds région et ruralité (FRR) à la MRC;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de la conseillère Mme Marie Gauvin et appuyée par le conseiller M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil autorise le directeur général à soumettre une demande d'aide financière de 19 448,94 \$ pour le projet d'illumination des espaces publics au FRR et signer tous les documents à cet effet. (Coût total du projet de 37 050 \$ avant taxes).

187-10-2023

5.4 ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR LA GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

ATTENDU l'importance pour la Municipalité d'assurer la protection des renseignements personnels qu'elle détient en toute transparence;

ATTENDU QUE l'article 63.3 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la « Loi sur l'accès ») prévoit l'obligation pour les Municipalités de publier sur son site internet des règles encadrant sa gouvernance à l'égard des renseignements personnels;

ATTENDU QU'afin de s'acquitter de ses obligations en la matière, la Municipalité a élaboré la présente Politique-cadre sur la gouvernance énonçant notamment les principes applicables à la protection des renseignements personnels que la Municipalité détient tout au long du cycle de vie de ceux-ci et aux droits des personnes concernées;

EN CONSÉQUENCE Sur proposition de M. Simon Lauzière et appuyée par M. Mario Lemire, il est résolu que le conseil municipal d'adopter la Politique sur la gouvernance en matière de protection des renseignements personnels ainsi que la Politique de confidentialité.

Il est également résolu de confier au directeur général les fonctions du Comité.

188-10-2023

5.5 ADOPTION DU RÈGLEMENT 560-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 560 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCES 9-1-1

ATTENDU QUE Le nouveau montant de la taxe, soit 0,52 \$ par mois, et sa date d'entrée en vigueur le 1er janvier 2024;

ATTENDU QUE Le mécanisme d'indexation annuelle du montant de la taxe et sa date d'entrée en vigueur, soit le 1er janvier 2025.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE Le règlement ne peut être adopté qu'à partir du 28 septembre 2023, soit la date d'entrée en vigueur du règlement pris par le gouvernement;

ATTENDU QUE Le règlement doit, au plus tard, le 10 novembre 2023, être transmis pour approbation à la ministre des Affaires municipales;

ATTENDU QU' En vertu de l'article 244.70 de la Loi sur la fiscalité municipale, l'adoption du présent règlement n'a pas à être précédée d'un avis de motion;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Simon Lauzière

Appuyé par M. Jean-François De Plaen

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement 560-2 modifiant le 560 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgences 9-1-1 soit adopté.

189-10-2023

5.6 DÉPÔT ET ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2024

Communication est donnée d'un rapport de M. Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier, relatif à l'adoption établissant, pour l'année civile 2024, le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal.

ATTENDU les dispositions de l'article 148 du code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Provencher et appuyé par Mme Marie Gauvin d'approuver le rapport de M. Alexandre Côté et d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey pour l'année civile 2024, en conformité avec les dispositions de l'article 148 du code municipal, aux jours et aux heures de début de chacune d'elles indiqués au tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si ici au long reproduit.

2024	Jour	Régulière 20h00
8 janvier	lundi	x
5 février	lundi	x
4 mars	lundi	x
8 avril	lundi	x
6 mai	lundi	x
3 juin	lundi	x
2 juillet	mardi	x
5 août	lundi	x
3 septembre	mardi	x
7 octobre	lundi	x
4 novembre	lundi	x
2 décembre	lundi	x
12 décembre budget	jeudi	x



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

190-10-2023

5.7 ASSUJETTISSEMENT DU LOT 5 740 318 DU CADASTRE DU QUÉBEC AU DROIT DE PRÉEMPTION

CONSIDÉRANT que le Règlement numéro 627 intitulé *Règlement concernant l'exercice du droit de préemption sur un immeuble* permet à la municipalité d'exercer un droit de préemption sur des immeubles d'intérêt pour des fins municipales;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la municipalité d'exercer un tel droit sur le lot 5 740 318 du cadastre du Québec;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Lemire et appuyé par le conseiller M. Simon Lauzière;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers;

D'assujettir au droit de préemption le lot 5 740 318 du cadastre du Québec, aux fins d'y établir un bâtiment d'habitation ou une infrastructure publique et service d'utilité publique;

De faire inscrire au registre foncier et de notifier au propriétaire un avis d'assujettissement au droit de préemption;

De mandater le directeur général pour signer toutes les procédures requises à cette fin.

6. SÉCURITÉ INCENDIE

6.1 RAPPORT DU MOIS DE SEPTEMBRE DU SERVICE INCENDIE

06 appels (01 appel pour arbre tombé à St-Lucien, 03 premiers répondants, 01 appel pour entraide, 01 accident de la route).

191-10-2023

6.2 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS RESPIRATOIRES POUR LE SERVICE INCENDIE

Communication est donnée par M. Pierre Blanchette, directeur du Service incendie, relativement à une soumission reçue pour l'acquisition d'équipements respiratoire et de communications se résumant comme suit :

- 2 appareils respiratoires
- 6 masques 35 980 \$ avant taxes
- 10 cylindres de fibre

La seule soumission reçue étant conforme au besoin actuel, le directeur recommande que l'acquisition soit faite chez 1200 Degrés pour un total de 35 980 \$ avant taxes comme proposé. Il propose également des réaffectations budgétaires en utilisant les postes budgétaires suivant : 02-220-10-649 et 02-220-10-454 pour l'année 2023.

Il est proposé par M. Simon Lauzière et appuyé par M. Mario Lemire d'approuver le rapport de M. Blanchette, d'**accepter** l'acquisition des équipements demandés au prix de 35 980 \$ taxes non incluses et autoriser la réaffectation budgétaire suggérée.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur service incendie à signer le contrat à intervenir à cet effet.

Résolu à l'unanimité des conseillers présents.

7. TRAVAUX PUBLICS ET DE VOIRIE

192-10-2023

**7.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À ÊTRE FORMULÉE AUPRÈS DU MTQ
DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET
– SOUTIEN**

Titre du projet: - **Volet-Soutien rang 4 Lampron (vers Saint-Lucien)**

Communication est donnée d'un rapport de M. Alexandre Côté, directeur général, concernant une demande d'aide financière à être formulée auprès du ministère des Transports du Québec dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Volet Soutien, en vue de la réalisation de travaux d'asphaltage et de réfection de voirie dans le rang 4 vers Saint-Lucien pour l'année 2023 - 2024.

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL 2021-2025;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

L'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants à signer cette demande;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Mme Marie Gauvin, appuyée par M. Mario Lemire, il est unanimement résolu et adopté que le conseil municipal et la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorisent la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que le directeur général **M. Alexandre Côté** est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

193-10-2023

**7.2 SOUMISSION REÇUE CONCERNANT UNE BANQUE D'HEURES POUR
DES TRAVAUX DE FOSSÉS**



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

Communication est donnée du directeur des travaux publics, relativement à une soumission reçue concernant une banque d'heures pour des travaux de fossés se résumant comme suit;

Excavation Gaston Francoeur Inc.

40 heures (travaux divers et transports)	11 800 \$ (taxes non incluses)
--	-----------------------------------

Sur proposition du conseiller M. Douglas Beard et appuyée du conseiller M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la communication du directeur des travaux publics et que le conseil accepte la banque d'heures au prix soumis.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

194-10-2023

8.1 SOUMISSION REÇUE POUR L'ACHAT D'UN CONTENEUR MARITIME

Communication est donnée de M. Yves Letellier, directeur des travaux publics, relativement à une soumission reçue pour l'achat d'un conteneur maritime pour la station d'épuration se résumant comme suit;

- ATS container services (Lasalle)	9 850 \$ + 750 \$ livraison (taxes non incluses)
---------------------------------------	---

Sur proposition du conseiller M. Simon Lauzière et appuyée du conseiller M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport du directeur des travaux publics et d'autoriser l'achat du conteneur offert par ATS container services au prix soumis de 10 600 \$, taxes non incluses incluant la livraison.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser M. Yves Letellier, pour et au nom de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, à intervenir à cet effet.
Adoptée

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Dépôt

9.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT

21 demandes de permis (valeur approx. 852 400 \$)

10. LOISIRS ET CULTURE

195-10-2023

10.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – NOËL DES ENFANTS 2023

CONSIDÉRANT QUE l'activité « Noël des enfants » aura lieu cette année;

CONSIDÉRANT QUE le comité de l'activité a adressé une demande de soutien financier au Conseil municipal en date du 15 septembre;

CONSIDÉRANT QUE ce soutien financier contribuera à la présentation d'un spectacle magique, suivi par l'arrivée du Père Noël, ainsi que des activités amusantes



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

telles que le maquillage, des jeux gonflables et la remise de cadeaux et d'une collation;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Marie Gauvin

Appuyée par M. Jean-François De Plaen

Il est résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accorde une aide financière d'un montant de 1000 \$ pour le Noël des enfants 2023, organisé par le comité du Noël des enfants.

196-10-2023

10.2 SOUMISSION REÇUE POUR DE L'ENSEMENCEMENT HYDRAULIQUE AU TERRAIN DE BASEBALL

Communication est donnée par le directeur général relative à une soumission reçue pour de l'ensemencement hydraulique pour le terrain de baseball se résumant comme suit :

SOTRAMEX Inc.
(Drummondville)

6 750 \$ avant taxes

Considérant que la seule soumission a été reçue de SOTRAMEX INC. étant conforme, le directeur de travaux publics recommande d'octroyer le contrat à SOTRAMEX INC. au prix soumis.

Sur proposition de Mme Marie Gauvin et appuyée par M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la communication du directeur général, de retenir les services de SOTRAMEX INC. concernant les travaux d'ensemencement hydraulique au terrain de baseball au montant de 6 750 \$ taxes non incluses.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser M. Yves Letellier, pour et au nom de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, à intervenir à cet effet.

11. SUJETS DIVERS

197-10-2023

11.1 La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le lundi 06 novembre 2023, dès 20 h, au lieu habituel des rencontres, à la salle Desjardins située au 6115 A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

12. RAPPORT DES ÉLUS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient ensuite la période des questions au cours de laquelle M. Jean-Pierre Courchesne tient à remercier le conseil pour leurs contributions pour la journée du 23 septembre dernier pour la collecte de cannettes.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

198-10-2023

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et discutés;
En conséquence,
il est proposé par le conseiller M. Douglas Beard
et résolu,

QUE la séance soit levée à 20h40

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Monsieur Sylvain Cormier
Maire

Alexandre Côté
Directeur général et
greffier-trésorier